



Fiche descriptive de la formation au :

**D.E.J.E.P.S. spécialité perfectionnement sportif mention triathlon**

Session 2021-2022 - site d'Aix-en-Provence du CREPS Provence-Alpes Côte d'Azur  
n° d'habilitation : *en cours*

## Présentation générale

---

Le centre de formation des apprentis (CFA) Futurosud propose, en partenariat avec le CREPS Provence-Alpes Côte d'Azur, la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) et la Ligue PACA de Triathlon :

**DEJEPS spécialité 'perfectionnement sportif' mention 'triathlon'**

Il s'agit d'une formation au Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, diplôme de niveau 5 (anciennement III) délivré par l'Etat. Ce diplôme permet notamment d'accéder aux emplois d'éducateur et d'entraîneur et d'agent de développement du triathlon. La fiche RNCP (RNCP4863) est accessible sur [francecompétences.fr](http://francecompétences.fr).

## Activités

---

L'éducateur, entraîneur et coordonnateur exerce en autonomie son activité d'encadrement du triathlon dans la limite du cadre réglementaire. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la responsabilité. Il conduit, par délégation, certains projets de la structure. Il intervient dans toute structure proposant des activités associées au triathlon.

## Contenu de la formation

---

Le DEJEPS est constitué de 4 unités capitalisables :

→ **UC transversales :**

- ◆ UC1 : "Est capable de concevoir un projet d'action" ;
- ◆ UC2 : "Est capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action".

→ **UC de la mention :**

- ◆ UC3 : "Est capable de conduire une démarche de perfectionnement dans la discipline" ;
- ◆ UC4 : "Est capable d'encadrer le triathlon en sécurité".

## Conditions d'accès

---

- Avoir 18 ans
- Pratiquant la discipline du triathlon
- Avoir une structure d'accueil (club affilié F.F.TRI)
- Être en possession du permis de conduire (code de la route)
- En recherche d'emploi, en reconversion professionnelle, en formation initiale

## Calendrier

---

Début de formation : **15 mars 2021**

Fin de formation : **26 avril 2022**

Volume horaire global (parcours complet) : **1792 heures**

→ En centre de formation : **700 heures**

→ En "entreprise" (votre structure d'accueil) : **1092 heures**

Etant donné le caractère national de cette formation l'alternance est organisée ainsi : séquences de formation en centre de 1 à 2 semaines entrecoupées par 2 à 5 semaines en structure d'accueil. Les séquences en centre ont lieu au CREPS d'Aix-en-Provence hormis 2 ou 3 regroupements probables d'une semaine en métropole.

## Exigences préalables

---

- Etre titulaire du BNSSA et du PSE1 (à jour des révisions pour les 2 diplômes)
- Justifier de 5 triatlons (M ou L) et 3 duatlons (tous formats). Les attestations sont délivrées par la direction technique nationale de la F.F.TRI..

## Epreuve de sélection

---

La sélection des candidat(e)s éligibles se fera dans la semaine **du 7 au 11 décembre 2020 à Aix-en-Provence** sur la base d'un dossier décrivant le projet de formation et professionnel du candidat, d'un écrit et d'un entretien en présentiel ou en visio-conférence.

## Nombre de places

---

- Effectif maximum : **12 stagiaires** // Effectif minimum : **8 stagiaires**

## Modalités d'évaluation

---

Les UC font l'objet d'évaluations certificatives dont les modalités sont diverses :

- mises en situation d'encadrement de séances sportives,
- production de dossiers,
- présentations et entretiens oraux,
- compte-rendus de l'activité du stagiaire en structure par le tuteur.

## Aspects financiers

---

Tarifs de la formation complète :

- Financement personnel : **5600 euros**
- Financement pris en charge : **10500 euros** (*prise en charge employeur, OPCO, etc.*)

Pour les candidats éligibles (29 ans révolus et moins), le choix du **contrat d'apprentissage** est très avantageux pour les employeurs notamment. Renseignez-vous : CFA FUTUROSUD au 04 96 11 56 40 (Mme LALOYAU).

Hébergement et restauration : contacter l'accueil du CREPS (site d'Aix-en-Provence) ou se rendre sur le site Internet du CREPS. Pour les regroupements à l'extérieur plus d'informations seront données ultérieurement.

## Demande d'inscription

---

Date limite de dépôt de dossier : **27 novembre 2020** // Frais d'inscription : **25 euros**

Dossier de demande d'inscription à retirer par email auprès de Cyril GAUTIER ou sur le site Internet du CREPS Provence-Alpes Côte d'Azur (onglet "Formations" >> "Offre de formations").

## Contacts au CREPS Provence-Alpes Côte d'Azur, site d'Aix-en-Provence, département des formations

---

**Cyril GAUTIER**, coordonnateur pédagogique  
[cyril.gautier@creps-paca.sports.gouv.fr](mailto:cyril.gautier@creps-paca.sports.gouv.fr)

**Serge GODINAS**, responsable administratif  
[serge.godinas@creps-paca.sports.gouv.fr](mailto:serge.godinas@creps-paca.sports.gouv.fr)  
04 42 93 80 04